



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT NORD ISÈRE

CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT VALS DU DAUPHINÉ EXPANSION

**AVIS SUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE À L'APPEL À
MANIFESTATION D'INTÉRÊT « TERRITOIRE À ÉNERGIE
POSITIVE » (TEPOS)**

Jun 2013

Les deux Conseils de Développement ont été sollicités pour donner leur avis sur le dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « territoire à énergie positive » (TEPOS). Après avoir réuni des membres de chacun des Conseils de Développement, l'avis suivant est rendu qui s'intéresse autant à la dynamique territoriale lancée qu'à l'objet même de cet appel à manifestation d'intérêt.

Le fait que les deux collectivités (CAPI et Vallons de la Tour) aient pris l'habitude de travailler en commun sur certains sujets et notamment sur ces questions est une très bonne chose pour les Conseils de Développement. En effet, ceux-ci sont persuadés que c'est une bonne échelle de réflexion et d'action et tout ce qui a déjà été partagé montre une bonne capacité de travail en relation des élus mais aussi des techniciens. La création d'une véritable cellule d'ingénierie (qui existe déjà mais qui manque de moyens humains notamment) est bien la preuve de cette volonté toujours plus importante d'ancrer sur ce territoire tous les questionnements autour des énergies et du changement climatique et d'y répondre de la manière la plus rationnelle et efficace possible. Cela ne peut qu'aider le territoire à toujours mieux se structurer. Pour autant, les territoires voisins ne sont pas oubliés dans toutes ces démarches et des retours d'expérience vers les autres intercommunalités (celles qui font partie des CDDRA Vals du Dauphiné Expansion et Isère, Porte des Alpes notamment) sont prévus, ce qui est très bien vu par les Conseils de Développement, soucieux que tous les territoires puissent bénéficier des actions exemplaires.

Il apparaît de plus une complémentarité évidente de cet appel à manifestation avec d'autres instances déjà mises en place sur le même territoire d'action. Celles-ci forment une logique de territoire importante et fonctionnent bien à l'heure actuelle. C'est d'abord le Grand Projet Rhône Alpes (GPRA) Nord-Isère Durable, dont l'action principale est de créer une plateforme d'innovation (ASTUS Construction) autour des thématiques de la construction durable. Mais c'est aussi le Plan Climat Energie Territorial (PCET) qui mène des actions (mise en place d'ateliers, de forums) pour répondre à des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, de dépendance aux énergies fossiles et de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique. Cette candidature à l'appel à manifestation confirme l'ambition du territoire par rapport à toutes ces problématiques. Le fait de toujours vouloir aller plus loin dans l'innovation et l'expérimentation est une chose très positive pour les Conseils de Développement, qui y voient la volonté du territoire de se démarquer sur des thèmes devenus essentiels et qui le seront toujours plus en essayant d'être le plus proactif possible.

Lors de la présentation qui a été effectuée, les Conseils de Développement ont été sensibles à la volonté du territoire de toucher de nouvelles cibles. En effet, il apparaît essentiel qu'un public plus jeune puisse être vraiment impacté par toutes les actions de sensibilisation menées. Ils peuvent être de formidables contributeurs, d'abord parce que ce sont eux qui auront en charge le territoire dans les cinquante prochaines années mais aussi parce qu'ils peuvent être de très bons incitateurs aux changements de comportements pour leurs parents et leur famille en général.

Les deux Conseils de Développement donnent donc un avis favorable pour ce dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à énergie positive ». Il incite aussi les deux collectivités à poursuivre le travail déjà mis en place autour de ces questions liées aux énergies et aux effets du changement climatique et à rester un territoire d'innovation et d'expérimentations dans ces domaines. Une réponse positive à cette candidature ne pourra qu'aider le territoire à toujours mieux se structurer et prendre en compte ces problématiques et à inciter les territoires voisins.